

ALERTE PRESSE

BUTAGAZ ET L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE (AMRF) DÉVOILENT LE PALMARÈS DES « TROPHÉES DE LA RÉNOVATION VERTE » AU CONGRÈS NATIONAL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Les communes de Sauvigney-lès-Pesmes (70), Chalais (36) et Saint-Andelain (58)
récompensées

Levallois-Perret, Lyon, le 2 octobre 2023 – À l'occasion du congrès national des maires ruraux de France organisé à l'Alpe d'Huez, Butagaz, fournisseur multi-énergies et multi-services, a récompensé 3 communes rurales, qui ont su convaincre par leurs projets de rénovation énergétiques exemplaires. La cérémonie organisée vendredi 29 septembre marque la 5ème édition des « Trophées de la Rénovation Verte » par Butagaz.

Butagaz et l'AMRF : un partenariat en soutien à la transition énergétique dans le monde rural

Engagés dans la transition énergétique des territoires, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), représentante incontournable du monde rural, et Butagaz, accompagnent et valorisent les travaux de rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics visant à réaliser des économies d'énergie.

Symbole d'une volonté commune de favoriser la transition énergétique de proximité, les « Trophées de la Rénovation Verte » récompensent les communes de moins de 3 500 habitants – adhérentes de l'AMRF - soucieuses de leur impact positif sur l'environnement.

Cette initiative s'inscrit au cœur d'une stratégie plus globale portée par le groupe Butagaz en faveur de la transition énergétique. Présent sur le territoire français depuis plus de 90 ans, Butagaz ne cesse d'innover pour proposer des alternatives énergétiques durables à l'ensemble de ses clients : gaz verts, électricité verte, granulés de bois, panneaux photovoltaïques, ainsi qu'une gamme de services visant à réduire la consommation d'énergie de chacun.

Les lauréats de la 5ème édition des « Trophées de la Rénovation Verte »

Un jury composé de professionnels et experts techniques s'est réuni au printemps dernier afin de sélectionner 3 projets finalistes remportant chacun une dotation.

1er prix – Catégorie « Gros Travaux » : Commune de Sauvigney-lès-Pesmes dans la Haute-Saône

Prix décerné à Madame La Maire, Lydia Pecquery

La commune de Sauvigney-lès-Pesmes a entrepris la réhabilitation et l'aménagement d'un espace inoccupé à l'arrière de la mairie pour en faire une maison d'assistantes maternelles (MAM). Les travaux ont impliqué une rénovation complète du local, avec une isolation accrue des cloisons, l'installation d'une pompe à chaleur air-eau assurant à la fois le chauffage et l'eau chaude sanitaire, et le renouvellement des huisseries. Ces ajustements ont conduit cette structure dédiée à l'accueil de la petite enfance à progresser de la catégorie énergétique G à A, tant en termes de consommation énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre. Grâce à ces améliorations notables, cette MAM est en mesure d'accueillir un groupe



d'assistantes maternelles, témoignant ainsi de la volonté de la commune de créer un environnement énergétiquement responsable et propice au bien-être des enfants.

2ème prix – Catégorie « Petits Travaux » : Commune de Chalais dans l'Indre



Prix décerné à Madame La Maire, Frédérique Vriगत

Le projet mené par la commune de Chalais a consisté en la réhabilitation d'un logement de fonction situé au-dessus de la mairie. Initialement dans un état d'insalubrité, cette habitation a fait l'objet d'interventions visant à isoler ses murs et à renouveler ses huisseries. De plus, l'installation d'un poêle à granulés a été réalisée, permettant ainsi au logement de passer d'une étiquette de consommation énergétique de classe F à classe B. En parallèle, son impact environnemental a également été amélioré, avec une classification en termes d'émissions de gaz à effet de serre passant de classe C à classe A. À l'heure actuelle, ce logement communal offre un confort retrouvé, prêt à accueillir un futur locataire dans des conditions optimales.

Prix « Coup de cœur du jury » : Commune de Saint-Andelain dans la Nièvre

Prix décerné à Madame La Maire, Nathalie Liébard

Depuis octobre 2020, le village de Saint-Andelain a entrepris avec détermination un projet complexe : la rénovation de ses édifices publics, incluant l'école, la cantine, la mairie et un logement communal attenant. Ces constructions, dotées de systèmes de chauffage vieillissants et de sources d'énergie disparates, ont été le cœur d'une transformation majeure. Les anciennes chaudières ont été remplacées par un réseau de chaleur à base de granulés, une énergie plus respectueuse de l'environnement et génératrice d'économies d'énergie. Les travaux d'isolation externe des murs de l'école, le remplacement de l'éclairage et l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée double flux ont été menés à terme en septembre 2022. La finalisation du local technique de chaufferie à granulés est prévue d'ici la fin de l'année, renforçant ainsi la vision d'une commune en transition vers un avenir énergétique plus durable.

Natacha Cambriels, Présidente de Butagaz SAS commente : « *Les Trophées de la rénovation verte sont bien plus que de simples distinctions. Ils incarnent l'innovation et l'engagement des communes rurales françaises pour la transition énergétique. Chaque projet primé est une preuve concrète que des actions locales ont un impact global. En les récompensant, nous célébrons non seulement leurs réussites, mais aussi un collectif engagé à bâtir un monde durable et plus respectueux de notre environnement.* »

Fanny Lacroix, Vice-présidente des maires ruraux de France souligne : « *Bâtir l'avenir de nos communes rurales implique de participer à la révolution verte qui nous fait face. Je tiens à féliciter l'ensemble des projets présentés qui témoignent de la profonde implication de nos collectivités à se diriger vers un avenir plus durable. Avec Butagaz, nous partageons cette conviction de préserver notre héritage tout en embrassant le changement par la transition énergétique. Saluons ces rénovations qui ne cessent d'accroître la conscience environnementale pour les générations à venir et inspirent nos territoires.* »

L'appel à candidatures pour l'édition 2024 est ouvert !

Les adhérents de l'AMRF ont jusqu'au 31 janvier 2024 pour soumettre leur dossier d'inscription relatif à un projet de rénovation énergétiques exemplaires de collectivités péri-urbaines et rurales pour la prochaine édition des « Trophées de la Rénovation Verte ». Les dossiers d'inscription peuvent être téléchargés sur le lien ci-après : <https://lp.butagaz.fr/trophees-renovation>.

Contacts presse

Butagaz@edelman.com

Lynda Gbeblewo : 06.49.63.41.58

Manon Haré : 07.82.96.92.39

AMRF

Cédric Szabo – cedric.szabo@amrf.fr – 04 37 43 39 80

A propos du groupe Butagaz

Fournisseur multi-énergies et services, le groupe Butagaz a pour mission d'accompagner chaque Français dans sa transition énergétique de proximité, en l'aidant à consommer moins et consommer mieux. Filiale du groupe DCC, il est en France un acteur majeur du gaz liquide (propane et butane), de solutions énergétiques vertes et locales : biométhane, biopropane, électricité verte et granulés de bois et de services à l'énergie : installation de panneaux photovoltaïques, gestion de l'énergie dans le tertiaire. Opérant pour des clients BtoC et BtoB, le groupe Butagaz est composé de Gaz de Paris (marque Gaz Européen), Distrinord Gaz, Logigaz Nord, Gazarmor, Proxigaz, Butagaz à Votre Service, Soltéa, Solewa, Sys EnR et O'SiToiT. Il est composé de 1 300 collaborateurs présents sur tout le territoire français et représente 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Veillant à agir avec éthique et responsabilité auprès de toutes ses parties prenantes, Butagaz développe une **politique RSE** basée sur quatre piliers (L'Humain, La Planète, L'Éthique, Le Partage) et agit en faveur de la transition énergétique de proximité à travers la **Fondation groupe Butagaz**. Butagaz a obtenu pour la troisième fois en 2023 la médaille d'or ECOVADIS, ce qui la situe parmi les 1% d'entreprises les plus performantes en matière de RSE dans sa catégorie.

Ce sont près de 5 millions de clients qui font aujourd'hui confiance à Butagaz et 93 % d'entre eux se déclarent satisfaits*. D'ailleurs, Butagaz a obtenu le label « Marque Préférée des Français** », et son Service Client a reçu la certification « AFRC Relation Client France » qui valide et conforte son choix stratégique d'être totalement implanté en France.

Pour plus d'informations : <https://www.butagaz.fr/> – Suivez notre actualité sur Twitter : **@BUTAGAZ**

*Étude BVA réalisée auprès de 4 570 clients Butagaz au mois de février 2023.

** Dans les catégories gaz en bouteille et en citerne (Kantar Profiles. Octobre 2021).

A propos de l'AMRF

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 12 000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques.

Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

En 2023, l'AMRF a initié le Grand Atelier des maires ruraux de France pour la transition écologique afin d'aider les maires à s'approprier les enjeux et opportunités de la transition pour le développement de leur commune. 100 élus ruraux de toute la France ont produit une feuille de route présentée lors du Congrès national de l'Alpe d'Huez.

@maires_ruraux // www.amrf.fr // 04 37 43 39 80